

LE MAGAZINE DE LA
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DES 2 BAIES
EN MONTREUILLOIS

N°8 juillet 2022

Agglo infos

Un air de vacances souffle sur le territoire



DES COQUILLES SAINT-JACQUES
SOUS LES VÉLOS



RENDEZ-VOUS À L'AUTOMNE



TRANSPORTS SCOLAIRES :
PENSEZ À LA CARTE



- 03 L'édito du Président
- 04 Parlons budgets
- 06 L'Agglo en bref
- 07 Les Ateliers Relais sont complets
- 08 En mode social
- 10 À savoir pour la rentrée scolaire
- 12 Des actions pour l'environnement
- 14 Améliorer les réseaux
- 15 Une plateforme « new look »
- 16 Des idées de sortie
- 18 L'apprentissage musical
- 19 Encore un peu de patience
- 20 Contacts



■ 10
Transports
Pensez à la carte



■ 15
Déchets
Un sacré chantier



■ 17
Tourisme
Des idées de balades estivales



Bruno Cousein, Président
de la Communauté d'Agglomération
des 2 Baies en Montreuillois

« À l'unanimité, les élus ont fait le choix de la maîtrise des dépenses »

Nous venons de traverser une crise sanitaire qui a fortement contraint le quotidien des habitants et notamment leur participation aux animations et événements proposés sur le territoire. Quel regard portez-vous sur ce retour tant attendu ?

Après deux années perturbées par la crise sanitaire, la vie semble retrouver une certaine normalité avec le retour de nombreux événements reconnus d'intérêt communautaire sur notre territoire. Après le grand succès de l'Enduropale Le Touquet Pas-de-Calais et les Rencontres Internationales de Cerfs-Volants de Berck-sur-Mer, l'été s'annonce d'ores-et-déjà comme le grand retour des événements incontournables de notre agglomération avec les Misérables à Montreuil-sur-Mer, Rock en Stock à Etaples-sur-Mer, Blues in' Aout à Neuville-sous-Montreuil ou encore la saison culturelle intercommunale, pour ne citer qu'eux. Beaucoup de nos concitoyens sont en attente de ces grands événements et la CA2BM répond présent pour soutenir ces événements qui font l'ADN de notre territoire.

Les élus de la CA2BM ont voté, en avril dernier, les budgets 2022. Que pourriez-vous nous en dire ?

Dans une période où il est question de hausses dans de nombreux domaines, la CA2BM a fait le choix de ne pas augmenter les taux des taxes locales mais plutôt de gérer en « bon père de famille ». À l'unanimité, les élus ont fait le choix de la maîtrise des dépenses de fonctionnement pour contenir la crise financière qui touche également notre collectivité. Comme nous l'avons déjà expliqué, la CA2BM, comme les ménages, fait face aux contraintes extérieures comme la volatilité des prix de l'énergie, à l'image du coût du chauffage des piscines qui va être multiplié par quatre cette année. Malgré ces contraintes, notre collectivité va poursuivre ses investissements dans ses domaines de compétence, comme l'eau, l'assainissement, les piscines, la mobilité ou encore le développement économique. De plus, 2022 est une année charnière en matière de transport avec la prise de compétence pleine et entière en matière de transports scolaires et interurbains.

De nombreux projets sont terminés ou en voie d'achèvement, d'autres vont débiter : quels sont les projets structurants qui se dessinent dans les mois à venir ?

Après l'inauguration des Ateliers Relais au Champ Gretz à Verton/Rang-du-Fliers, les travaux de défense contre la mer avec la réalisation de la digue rétro littorale à Groffliers, la fin des aménagements du Pôle gare à Etaples-sur-Mer, les créations des aires de covoiturage à Etaples-sur-Mer et Wailly-Beaucamp, d'autres projets s'achèvent comme les travaux de la piscine d'Ecures, le lancement du chantier de la véloroute entre Groffliers et Conchil-le-Temple, la rénovation complète de la plateforme de déchets végétaux à Verton, la lutte contre les inondations, sans oublier le projet d'usine de traitement de l'eau à Airon-Notre-Dame... Ainsi, la CA2BM aménage son territoire dans différents domaines pour être de plus en plus présente dans le quotidien de ses habitants.

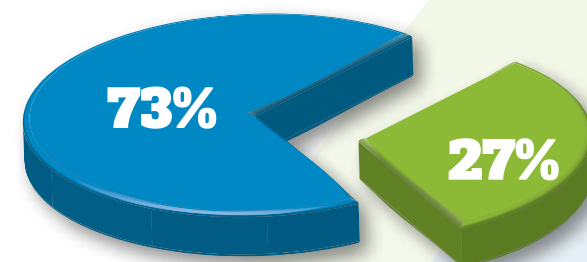
Un budget de 145 095 751 €

Le budget de la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois a été voté le 11 avril 2022.

À SAVOIR

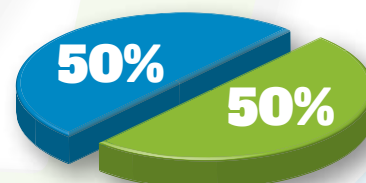
0% d'augmentation des taux des taxes locales

- Cotisation Foncière des Entreprises: 26,49%
- Taxe foncière sur les propriétés bâties: 1,21%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties: 2,63%



Le budget primitif principal s'élève à 76 441 170€

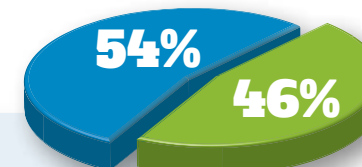
- 55 792 315€ en section de fonctionnement
- 20 648 825€ en section d'investissement



Eau potable

Le budget primitif Eau Potable s'élève à 13 575 413,75€

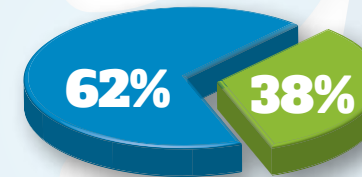
- 6 770 527,88€ en section d'exploitation
- 6 804 885,87€ en section d'investissement



Assainissement collectif

Le budget primitif Assainissement Collectif s'élève à 20 615 007,59€

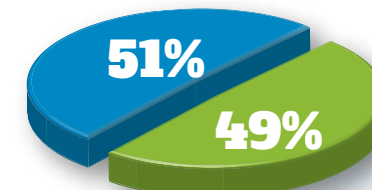
- 11 034 535,60€ en section d'exploitation
- 9 580 471,99€ en section d'investissement



Collecte et Valorisation des Déchets

Le budget primitif Collecte et Valorisation des Déchets s'élève à 26 448 139,93€

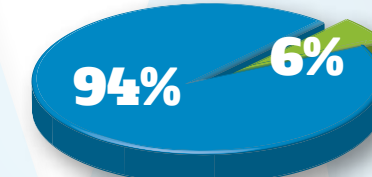
- 16 527 289,39€ en section de fonctionnement
- 9 920 850,54€ en section d'investissement



Immobilier d'entreprise

Le budget primitif Immobilier d'Entreprise s'élève à 1 302 710,61€

- 664 786,74€ en section de fonctionnement
- 637 923,87€ en section d'investissement



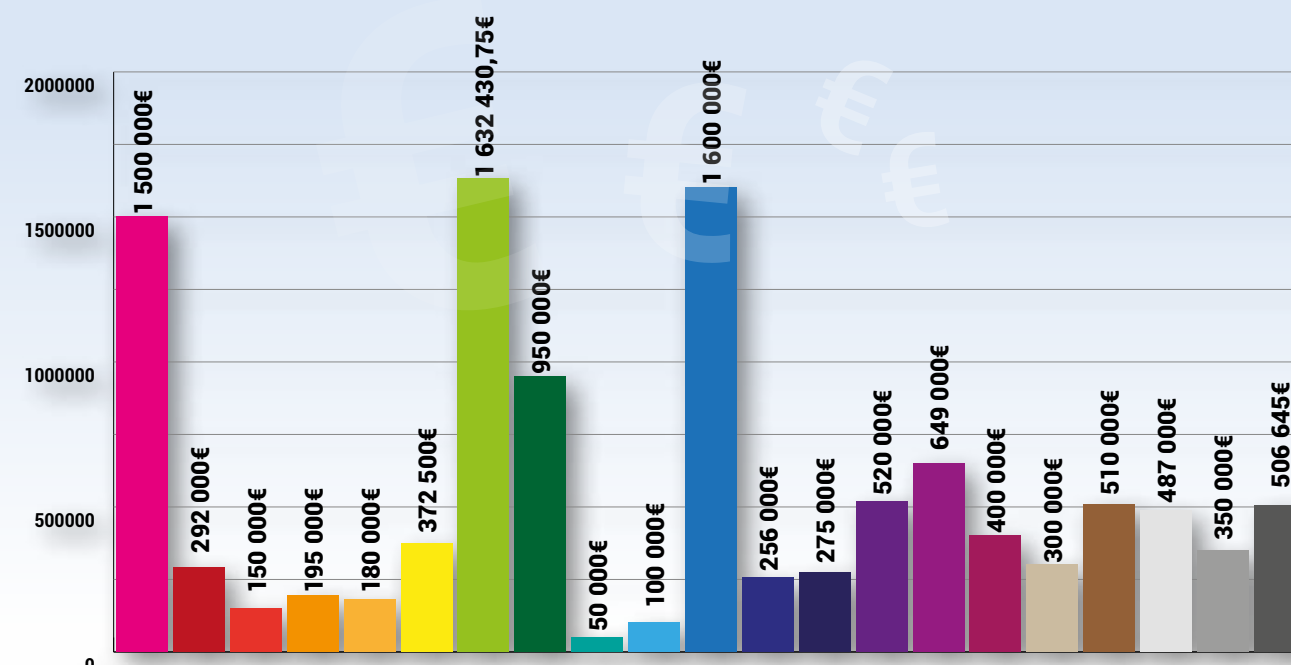
Transport

Le budget primitif Transport s'élève à 6 252 281,06€

- 5 899 196€ en section de fonctionnement
- 353 085,06€ en section d'investissement

LES PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

■ Fonds de Concours (2018-2020).....	1 500 000€	■ Front de mer Merlimont.....	275 000€
■ Dispositifs d'amélioration de l'habitat	292 000€	(dont 50 000€ part commune)	
■ Régime des aides directes aux entreprises	150 000€	■ Plan de gestion du trait de côte.....	520 000€
■ Travaux d'aménagement de la gendarmerie d'Écuire.....	195 000€	■ Cordon dunaire Bois de Sapins Groffliers et digue rétro littorale	649 000€
■ Défense incendie.....	180 000€	■ Acquisitions foncières digue de fond de baie, porte à flots La Madelon.....	400 000€
■ Réfection de la toiture au tennis couvert.....	372 500€	■ Aménagement et restauration des bassins de rétention.....	300 000€
■ Travaux dans les piscines.....	1 632 430,75€	■ Lutte contre les inondations dont PAPI Canche	510 000€
■ Pôle Gare Étaples-sur-Mer	950 000€	■ Travaux sur divers bâtiments communautaires (tennis, gendarmerie, maison de la politique sociale)	487 000€
■ Pôle d'échange de Montreuil-sur-Mer.....	50 000€	■ Amélioration des voies d'eau modernisation des stations	350 000€
■ Convention de déploiement de la fibre dans les communes - fibre numérique 59/62.....	100 000€	■ Eaux Pluviales (installations, matériel, outillage, conventions de mandat)	506 645€
■ Aménagement de la véloroute Conchil-Waben-Groffliers	1 600 000€		
■ PLUI de la CA2BM, RLPI et modification PLU ..	256 000€		



À VÉLO SUR DES COQUILLES ST-JACQUES



Voilà, c'est parti ! La portion de piste cyclable dans le cadre de la Vélomaritime entre Groffliers et Conchil-le-Temple est en chantier. Sur les 4,5 kilomètres de linéaire, 1300 mètres seront réalisés avec un matériau innovant, unique en France. En effet, un revêtement béton drainant réalisé à base de coquilles saint-jacques sera utilisé sur cette portion de Vélomaritime. Ce revêtement évite l'imperméabilisation des sols et permet de développer une économie circulaire sur notre territoire, au travers le

recyclable d'un déchet. Cette « première » nationale est le fruit d'un partenariat efficace entre l'ESITC Caen, EQIOM Bétons, la Communauté d'Agglomérations des 2 Baies en Montreuillois, l'Université East Anglia, l'Université du Lancashire et le Golfe du Morbihan Vannes Agglomérations. Un projet de piste cyclable qui s'inscrit dans un projet européen transfrontalier CIRCLE (Concrete solution draining for the CLimate Environment). La durée du chantier est estimée à quatre mois.

DES AIDES POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

En mai dernier, s'est tenue la 2^e réunion sur le territoire de la CA2BM au sujet des aides financières à la rénovation énergé-

tique. Ce rendez-vous a rassemblé une cinquantaine de personnes en mairie de Berck-sur-Mer. En octobre 2021, elle s'était tenue à Étaples-sur-Mer. C'est un évènement incontournable afin de connaître toutes les aides qui existent pour financer vos travaux d'économies d'énergie ! Si vous n'avez pas pu y assister, vous pouvez demander des informations au Guichet Unique de l'Habitat (GUH), au 685 Route de Paris à Écuire au 03 21 06 66 66 ou à l'Espace Conseil France Rénov' au 03 21 41 70 07.

DES PERMANENCES POUR SE RENSEIGNER

La CA2BM propose des permanences de Citémétrie, notre opérateur des dossiers ANAH, pour toutes questions concernant des travaux d'économies d'énergie pouvant être éligibles dans le cadre de notre OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat). À Écuire, au GUH, 685 route de Paris le 1^{er} et 4^e mercredi matin de chaque mois (9h-11h) ; au Point Justice, Local Regain - Résidence Bretagne - Rue Neuve, à Étaples le 2^e mercredi après-midi de chaque mois (14h30-16h30) et au service des eaux/ADS, 459 rue de l'Impératrice à Berck le 3^e mercredi matin de chaque mois (9h-11h).

EN BREF



Questions Petite Enfance

Pour toute question administrative (recherche d'un mode d'accueil, législation entourant le contrat de travail parent/assistant maternel, etc.), le Relais Petite Enfance reste ouvert en juillet et août aux horaires habituels. Après une pause estivale, les temps d'animation à destination des assistants maternels et des gardes d'enfants à domicile reprendront à compter du lundi 12 septembre sur les communes suivantes :

- Lundi à Étaples
- Mardi à Écuire, Rang-du-Fliers et Merlimont
- Mercredi à Berck-sur-Mer, Écuire, Verton (en alternance avec les médiathèques)
- Jeudi à Wailly-Beaucamp, Lefaux, Saint-Josse (une semaine sur deux)

L'emprunt de box thématiques pourra être possible également à cette date.

Poursuite des fonds de concours

Les élus de la CA2BM ont décidé le maintien du dispositif « fonds de concours » pour l'année 2022. Cette aide financière accompagne les communes dans leurs travaux d'investissement selon des critères bien définis. Une enveloppe de 1,5 million d'euros a été inscrite au budget 2022. Quatorze communes ont déjà sollicité et bénéficié de cette aide pour 2022.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Les Ateliers Relais AFFICHENT COMPLET

Une première pierre posée en avril 2019, un premier locataire accueilli en juin 2020...

Il aura fallu moins d'un an pour attribuer les huit cellules qui composent cet équipement, situé sur la ZAC du Champ Gretz à Rang-du-Fliers/Verton, destiné à accueillir les entreprises en création ou en primo développement et désireuses d'intégrer un environnement propice à leur développement (modération et progressivité des loyers, services mutualisés, accompagnement...)

Cet équipement ouvert à tous types d'activités de production ou de services, héberge essentiellement, pour une durée ne pouvant excéder quatre ans, des entreprises en création, issues du secteur de l'artisanat où le chef d'entreprise ambitionne avant tout de créer son propre emploi.

Assurer un développement équilibré du territoire

Fort de ce succès et désireux d'exercer pleinement sa compétence en matière de développement économique, la CA2BM projette d'implanter ce même type d'équipement sur la commune d'Étaples afin de continuer à mailler le territoire. Une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage est en cours en vue de créer une dizaine de cellules artisanales à la Maison des Entreprises.

8 ENTREPRISES sont aujourd'hui en activité dans les Ateliers Relais du Champ Gretz : entreprises Thera Trainer, Kbois & Kopo, Univ'air, MCL Cuir, Delplace Usinage, Le Ferroniste, R Garage Motor Cycle et Itak.

Renforcer la relation CA2BM / entreprises

Lors de l'inauguration, Bruno Cousein, président de la CA2BM s'est plu à rappeler « en complément de ces solutions d'hébergement et du dispositif de soutien financier aux Très Petites Entreprises, une mission "relation entreprises" a été créée en mars dernier au sein de la CA2BM afin d'accompagner spécifiquement les entreprises dans leurs différentes démarches (RH, financement, locaux... la mise en relation avec les partenaires). Sans oublier l'accompagnement dans le développement du numérique et du digital. » ajoutant « sans oublier les Aides Directes attribuées aux nouveaux entrepreneurs qu'ils soient commerçants ou artisans. Depuis 2019, ce sont 28 entreprises qui ont été financées dans la cadre de ce dispositif ».

Vous êtes commerçants, artisans, entrepreneurs, n'hésitez à contacter la Maison des Entreprises 03 21 89 98 40 ou entreprises@ca2bm.fr pour tous renseignements.



GOOGLE REVIENT !

Les Google Ateliers Numériques seront de retour sur notre territoire lors de la semaine du 10 au 14 octobre 2022. Commerçants, artisans, entrepreneurs pensez à noter ces dates à vos agendas.

Pour plus de renseignements :

03 21 89 90 40 ou entreprises@ca2bm.fr et sur www.ca2bm.fr

Google
Ateliers Numériques





8 Agglo Mobile

À la rencontre des habitants de 3 nouvelles communes

À compter de juillet 2022 l'Agglo Mobile propose de nouvelles permanences sur trois communes : Airon-Notre-Dame, Moncavrel et Wailly-Beaucamp

Rappelons que l'Agglo Mobile est un véhicule itinérant de la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois (CA2BM) qui se déplace dans les communes rurales pour vous accueillir, vous informer, vous orienter et vous accompagner dans vos démarches administratives en ligne ou papier. C'est également un service de proximité équipé de matériel numérique afin de réaliser ses démarches en toute autonomie ou avec l'accompagnement des deux agents de la CA2BM. Le service est **gratuit et confidentiel**.

L'Agglo Mobile couvrira donc au total 19 communes, toutes issues de la ruralité.

Quels services proposés ?

- **Les services de la CA2BM** : Relais Petite Enfance, Logement, Habitat, Transport, Mobilité, Emploi, Formation, Insertion, Collecte et Valorisation des déchets, Eau potable, Affaires sociales, les Points d'Accès au Droit, l'Urbanisme.
- **Les services du Département** : MDS (Maison Départementale Solidarité), PMI (Protection Maternelle et Infantile), CPEF (Centre de Planification et d'Education Familiale).
- **Les services publics** : CAF, CPAM, MSA, Pôle Emploi...
- **Les partenaires locaux / associations caritatives.**

Vous avez la possibilité de prendre rendez-vous par mail : agglomobile@ca2bm.fr ou par téléphone au 06 32 55 41 38 et au 06 24 66 04 40. **Les personnes doivent se munir de leurs documents relatifs à leur demande (identifiants, mots de passe...)**

Retrouvez le planning de l'Agglo Mobile sur :

www.ca2bm.fr/service-au-public/lagglo-mobile-cest-quoi

19 LE NOMBRE DE COMMUNES de la CA2BM accueillant l'Agglo Mobile, dispositif lancé en janvier 2021 dans 12 communes.

QUE SIGNIFIE « ÊTRE » CITOYEN ?

Grâce à l'acquisition de l'exposition « 9 -13 : Moi, jeune citoyen », la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois propose un temps d'échange avec les élèves âgés de 9 à 13 ans afin de leur transmettre un certain nombre de connaissances en lien avec leurs droits et leurs devoirs. Cette exposition a pour but de libérer la parole des jeunes et ainsi lutter contre l'insécurité et de favoriser la prévention de la délinquance. Les élèves font face à cinq panneaux qui représentent pour trois d'entre eux la vie quotidienne (la maison, l'école et la rue) et pour le dernier les interlocuteurs (parents, amis, directeurs d'écoles...) Chaque panneau dis-

pose de 30 questions en lien avec le lieu représenté. Pour rendre ce moment d'échanges le plus instructif possible, cette intervention est menée conjointement d'un professionnel des forces de l'ordre et d'un agent de la CA2BM. Cette intervention permet d'instaurer un dialogue avec les élèves sur les situations qu'ils ont pu rencontrer ainsi que les règles applicables. À ce jour une centaine d'élèves ont pu bénéficier de cette exposition et grâce aux prochaines actions 600 jeunes pourront également participer à cette animation. Ces interventions se poursuivront dès la rentrée scolaire de septembre 2022.



SENSIBILISATION AUX VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Dans le cadre de sa programmation égalité femmes-hommes, la CA2BM et la Direction Départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité ont apporté leur soutien à la mise en place d'un dispositif de sensibilisation des associations sur la question des violences sexistes et sexuelles, porté par le CORIF (CONseil Recherche Ingénierie Formation). Ce dispositif a été imaginé en deux étapes :

- Une formation d'une journée qui a été déclinée sur cinq villes du territoire : Montreuil-sur-Mer, Berck-sur-Mer, Merlimont, Le Touquet-Paris-Plage et Étaples-sur-Mer, pour permettre aux participant(e)s de connaître la réalité des violences. Cette journée de formation avait pour objectifs de :
 - Comprendre et s'approprier les concepts, les mécanismes sous-jacents, le continuum de la violence,
 - Savoir caractériser les violences, connaître le constat chiffré, le dispositif législatif, comprendre les conséquences pour les victimes,
 - Connaître quelques ressources existantes sur cette thématique,
 - Échanger entre partenaires sur les situations vécues,

Ces formations ont rassemblé 70 personnes - salariées, bénévoles, élues, jeunes en service civique, issues de structures variées : CA2BM, FIAC, ALAJ, Mission Locale, Collège, associations diverses ;

- Un séminaire d'une demi-journée qui a eu lieu le 11 mars 2022 réunissant une cinquantaine de personnes, dont l'objectif était de permettre aux participant(e)s des différentes journées de formation de mieux agir face à des situations qu'elles et ils pourraient rencontrer. Ce séminaire a permis aux structures ressources qui agissent sur la prévention des violences fondées sur le genre ou qui accueillent des victimes de présenter leurs missions.



Pensez covoiturage !

La Sanef, en partenariat avec le département du Pas-de-Calais et la Communauté d'Agglomération des deux Baies en Montreuillois, a ouvert un nouveau parking de covoiturage situé au niveau du diffuseur n°25 Wailly-Beaucamp (Berck-sur-Mer) de l'A16. Débutés en janvier dernier, les travaux de construction du parking de covoiturage de Berck sont désormais achevés. Ce nouvel équipement a été mis à service fin avril, quelques mois seulement après l'ouverture du parking situé au niveau du diffuseur n°26 Étaples / Le Touquet. Cette nouvelle collaboration s'inscrit pleinement dans les objectifs des trois partenaires à savoir favoriser les nouvelles mobilités attendues par les conducteurs du secteur et plus globalement du Pas-de-Calais.

49 places de stationnement

Idéalement située au niveau du diffuseur n°25 Wailly-Beaucamp (Berck-sur-Mer) de l'autoroute A16, cette nouvelle aire, implantée à l'intérieur du Domaine Public Autoroutier Concédé, sera exploitée et entretenue par les équipes Sanef du centre de Wailly-Beaucamp. Parmi les services proposés : 49 nouvelles places de stationnement dont 2 destinées aux personnes à mobilité réduite (PMR), un parking entièrement clôturé et dédié aux véhicules légers, un éclairage, un abri dépose-minute pour les piétons. Ce projet, d'un montant global de 392 000€ HT, est cofinancé à hauteur de 274 400 €HT par Sanef, 50 000 € HT par le département du Pas-de-Calais, 67 600 € par la Communauté d'Agglomération des deux baies en Montreuillois.



TRANSPORTS SCOLAIRES

Préparons ensemble la rentrée scolaire !

Les vacances viennent à peine de commencer que la rentrée se prépare déjà pour les élèves qui empruntent les transports pour se rendre dans leur établissement scolaire.

Depuis septembre 2021, la CA2BM prend en charge le transport des élèves domiciliés et scolarisés sur son territoire. L'accès aux cars s'effectue au moyen d'une carte de transport scolaire émise par la CA2BM. Elle est obligatoire pour tous les scolaires et doit être validée sur la borne à chaque montée.

Pour tous renseignements : transports@ca2bm.fr

TOUTES LES RÉPONSES À VOS QUESTIONS CI-CONTRE >>>



Êtes vous satisfait ?

Vous êtes usagers des lignes régulières ou des transports scolaires, une enquête de satisfaction est disponible. N'hésitez pas à donner votre avis, il pourra le cas échéant aider à améliorer les services. Retrouvez cette enquête sur : www.ca2bm.fr ou www.keoliscotedopale.com

MON ENFANT N'A PAS DE CARTE DE TRANSPORT DE LA CA2BM

Dans quel cas dois-je formuler une demande de carte de transport scolaire auprès de la CA2BM ?

- SI VOUS ÊTES DOMICILIÉ SUR LE TERRITOIRE DE LA CA2BM ET VOTRE ENFANT EST SCOLARISÉ DANS UN ÉTABLISSEMENT DU TERRITOIRE, UNE DEMANDE DE CARTE DE TRANSPORT SCOLAIRE DOIT ÊTRE FORMULÉE AUPRÈS DE LA CA2BM. À DÉFAUT DE CERTIFICAT DE SCOLARITÉ, UNE DÉCLARATION SUR L'HONNEUR EST ACCEPTÉE.

Où s'inscrire ?

EN LIGNE <https://ca2bm.monbus.mobi>

Site de MONTREUIL-SUR-MER

11-13, place Gambetta - 03 21 06 66 66
Du lundi au vendredi : 8h-12h et 13h30-17h

Site de BERCK-SUR-MER

459, rue de l'Impératrice - 03 61 85 05 09
Du lundi au jeudi : 8h-12h et 13h30-17h

Quand et comment obtiendrais-je la carte ?

- LA CARTE DE TRANSPORT DE VOTRE ENFANT SERA ADRESSÉE À SON ÉTABLISSEMENT QUI LA LUI REMETTRA.

Combien coûte la carte ?

- LA CARTE DE TRANSPORT VOUS EST REMISE GRATUITEMENT.

Comment faire si mon enfant est domicilié ou scolarisé en dehors de la CA2BM ?

- LE TRANSPORT DE VOTRE ENFANT RELÈVE DE LA COMPÉTENCE DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE.
- LA DEMANDE DE CARTE DE TRANSPORT PEUT ÊTRE FORMULÉE SUR <https://transports.hautsdefrance.fr/transport-scolaire/pas-de-calais/inscription>

MON ENFANT DISPOSE DÉJÀ D'UNE CARTE DE TRANSPORT SCOLAIRE ÉMISE PAR LA CA2BM

Votre enfant poursuit sa scolarité dans le même établissement scolaire, il ne redouble pas et vous n'avez pas changé d'adresse.

- ▶ VOUS N'AVEZ AUCUNE DÉMARCHE À EFFECTUER, LES SERVICES DE LA CA2BM ACTUALISERONT LES DROITS AU TRANSPORT DE VOTRE ENFANT POUR QU'IL PUISSE EMPRUNTER LES TRANSPORTS SCOLAIRES À LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2022.

Votre enfant change d'établissement scolaire, il redouble et/ou vous avez déménagé.

- ▶ NOUS VOUS REMERCIONS D'ADRESSER UN MAIL À transports@ca2bm.fr EN PRÉCISANT LES NOM, PRÉNOM, DATE DE NAISSANCE DE VOTRE ENFANT, VOTRE ADRESSE POSTALE (LES DEUX ADRESSES EN CAS DE GARDE ALTERNÉE), L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE ET LA CLASSE QU'IL FRÉQUENTERA EN SEPTEMBRE 2022, AFIN QUE NOUS PUISSIONS ACTUALISER SON DOSSIER. À DÉFAUT DE CERTIFICAT DE SCOLARITÉ, UNE DÉCLARATION SUR L'HONNEUR EST ACCEPTÉE.

Et si votre enfant a perdu sa carte de transport scolaire ?

- ▶ EN CAS DE PERTE OU DE VOL, UN DUPLICATA DE CARTE POURRA ÊTRE ÉTABLI SUR LE SITE DE BERCK MOYENNANT LE RÈGLEMENT DE LA SOMME DE 8 EUROS.



LA CA2BM ENGAGÉE DANS LA PROTECTION DU GRAVELOT

Depuis deux ans maintenant, la CA2BM aménage des enclos de protection du gravelot en partenariat avec le Parc Naturel Marin des Estuaires Picards et de la Mer d'Opale, le Groupement Ornithologique du Nord, la Fédération Départementale des Chasseurs du Pas-de-Calais, l'Association des Chasseurs Maritimes de la Baie d'Authie Nord, Eden 62 et du Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres.

Le gravelot est une espèce migratrice de petits oiseaux limicoles qui se reproduit sur les côtes d'une grande partie de l'Europe, nichant sur la haute plage et la dune embryonnaire, et déposant ses œufs mouchetés à même le sable d'avril à juin. La reproduction de l'espèce est rendue difficile dans les zones côtières où l'augmentation de l'affluence de la population humaine sur les plages en été menace directement l'habitat des couples nicheurs.

Des enclos sont donc installés de mars à août de chaque année, afin de créer une zone de protection permettant de garantir la nidification et ainsi de contribuer à la préservation de cette espèce classée vulnérable sur la liste rouge de l'Union Internationale sur la Conservation de la Nature. Un premier ensemble d'enclos a été installé sur le secteur du Bec de Perroquet à Groffliers ainsi qu'au nord de Berck. Ils permettent de protéger les oiseaux, leurs nids (qu'ils font à même le sable) et leurs petits.

Aussi, promeneuses, promeneurs, amoureux du littoral, aidez-nous à protéger cet oiseau en respectant les zones de protection mises en place !



1000 MÈTRES DE GANIVELLES et filets en toile coco seront posés cette année par les techniciens du littoral du service GEMAPIE de la CA2BM. Depuis 2017, c'était 500 mètres par an qui étaient posés.

MISE EN PLACE DE GANIVELLES SUR LE LITTORAL AFIN DE LUTTER CONTRE L'ÉROSION DU TRAIT DE CÔTE

Dans le cadre de sa compétence GEMAPIE, la CA2BM a élaboré une stratégie de gestion du trait de côte, des massifs dunaires et des stocks sédimentaires de sa façade littorale qui s'étend de la baie d'Authie jusqu'à Sainte-Cécile-Plage. Le principe de cette stratégie est d'apporter des réponses proportionnées aux différentes problématiques pouvant se poser sur ce littoral (érosion, ensablement...) Sur les massifs dunaires situés à proximité immédiate des stations balnéaires de notre façade littorale, vous avez sans doute déjà pu remarquer la présence de barrières en lattes de bois implantées en pied de dune. Ces « ganivelles » sont des dispositifs de captage du sable qui est emporté vers les dunes lors des coups de vents. En faisant se déposer le sable en pied de dune, cette méthode de gestion douce du trait de côte permet d'accélérer et d'aider la résilience naturelle des cordons dunaires face à l'érosion, qui est un phénomène chronique et naturel lors des tempêtes hivernales.

Lutte contre les ruissellements À CONCHIL-LE-TEMPLE

La commune de Conchil-le-Temple a été victime d'inondations récurrentes par ruissellements et coulées de boues. Pour faire face à ces événements, l'AFR (Association Foncière de Remembrement) a mis en place un fossé de rétention en amont immédiat d'un chemin en 2021, tandis que la CA2BM a déployé un cordon de big-bags afin de renforcer le tamponnement des eaux ainsi qu'un ensemble de fascines en paille à l'automne 2021.

En complément de ces aménagements la CA2BM a initié un groupe de travail associant la Chambre d'Agriculture Nord-Pas de Calais (CANPdC), les agriculteurs du bassin versant afin d'amplifier la démarche engagée. Les agriculteurs de ce bassin versant se sont notamment engagés à :

- Permettre la mise en place de miscanthus*, dès le printemps 2022, sur le parcellaire agricole sous maîtrise d'ouvrage de la Chambre d'Agriculture et la commune de Conchil-le-Temple, avec le partenariat technique de la CA2BM ;

- Permettre à la CA2BM de planter des haies sur le parcellaire agricole : ces aménagements nécessitent une autorisation préfectorale préalable afin de justifier notamment de la dépense d'argent public sur le terrain privé. Ils pourraient être mis en œuvre au printemps 2023 afin de compléter l'efficacité des fascines de paille mises en place par la CA2BM ;

- Concorder l'assolement de leurs parcelles respectives permettant ainsi de diversifier les cultures en place et donc les récoltes associées afin de garantir un couvert végétal maximal sur l'ensemble de la saison. Avec l'appui de la CANPdC, ce couvert végétal est le garant d'un maintien des capacités d'infiltration du sol. Des essais de matériels permettant la constitution de micro-retenues au sein des sillons de pommes de terre seront également réalisés afin de réduire l'impact de ces cultures sur les ruissellements.

Grâce à l'engagement des exploitants agricoles et des partenaires institutionnels associés, ce site particulièrement sensible aux ruissellements est en passe de constituer un site vitrine sur le territoire de la CA2BM en matière de prévention des ruissellements en zone agricole.

* le Miscanthus est une plante d'origine d'Afrique et d'Asie qui développe un système racinaire important qui permet de lutter contre l'érosion des sols.



SENTIERS DE RANDONNÉE : RESPECTEZ LE BALISAGE !

Les itinéraires labélisés que comptent la CA2BM sont sujets parfois à la dégradation du mobilier directionnel (balisage) entraînant parfois des difficultés pour l'orientation des randonneurs.

Veillez à respecter ces balisages nécessaires à la pratique de la randonnée !

Vous pouvez aisément nous signaler toute anomalie relative au balisage via l'application suric@te, accessible depuis le lien suivant : www.sentinelles.sportsdenature.fr ou via les offices de tourisme du territoire contact@destinationmontreuilloisencotedopale.com ou directement en contactant la CA2BM contact@ca2bm.fr





OBJECTIF : AMÉLIORER LES RÉSEAUX

La CA2BM poursuit son programme pluriannuel de travaux en matière d'eau potable et d'assainissement. Le but de ces travaux est d'améliorer la qualité des réseaux ou de développer l'assainissement collectif.

Pour ce dernier semestre de 2022 plusieurs communes seront concernées par ces travaux. Pour le réseau d'eau potable, les travaux concerneront le renouvellement de branchements sur plusieurs communes Berck (diverses rues par rapport aux travaux de voirie), Montcavrel (rue de Séhen), Cormont (rue de la Tombelle), Montreuil-sur-Mer (rues Maurice Delannoy et Saint Walloy), Écuire (rue de la Pie), Attin (rue des Acacias), Groffliers (chemin de la Madelon), Lefaux (route d'Étaples). D'autres chantiers seront également engagés comme le renouvellement de conduite chemin de vismarais sur 170 mètres linéaires à la Calotterie, la réhabilitation de la station de pompage de Beaumerie-Saint-Martin, la mise en place d'une surpression pour l'UDI (Unité de Distribution) de Sorrus (concerne les communes de Wailly-Beaucamp et Campigneulles-les-Grandes), la remise à neuf de panneaux

591 000 €

le montant de l'enveloppe consacrée à ces chantiers d'eau potable

1 613 800 €

le montant de l'enveloppe budgétaire consacré à ces travaux d'assainissement.

solaires sur les réservoirs de Longvilliers et Alette ainsi que le début des travaux de l'usine de traitement qui sera basée à Rang-du-Fliers. Quant aux réseaux d'assainissement, les travaux seront la réhabilitation de réseau sur Camiers, Le Touquet et Berck-sur-Mer. Des réseaux d'assainissement seront également créés à Écuire (rue de la Pie), à Attin (rue des Acacias), à Groffliers (chemin de la Madelon), à Lefaux (route d'Étaples) et à Camiers (boulevard Sainte Cécile et rue de Valenciennes). Enfin deux mini-stations seront réhabilitées à Widehem.

VIDANGE EN QUESTION

■ Dans les secteurs non desservis par un réseau d'assainissement collectif, le particulier doit traiter ses eaux usées domestiques sur sa parcelle par le biais d'un dispositif d'assainissement non collectif agréé.

■ Depuis le 1^{er} janvier 2017, la CA2BM gère cette compétence par le biais de son Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

■ Il est conseillé aux particuliers de réaliser régulièrement une vidange de son ouvrage de prétraitement (fosse septique). Généralement, on recommande une périodicité de 4 à 5 ans.

■ Cette intervention doit être réalisée par un prestataire agréé par la préfecture (coût moyen entre 200 et 400€). Le SPANC, par le biais d'un marché public, propose ce service à un coût préférentiel.

■ Le marché a été relancé et c'est à présent la société Fournier, basée à Abbeville, qui réalisera les vidanges pour un coût de 143€. L'augmentation conséquente du tarif s'explique par les coûts de transport de plus en plus importants.

Le SPANC reste à votre service pour vous aider dans vos démarches au 0 805 297 930 (appel gratuit).



Verton : le chantier avance bien !

1 350 000 €

le montant de chantier intégralement financé par la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois.

Depuis mi-avril, les engins sont entrés en action sur le site de la plateforme d'apport volontaire de déchets végétaux de Verton. Là, en effet, la CA2BM a décidé de réaménager complètement le site pour proposer aux particuliers et aux professionnels une plateforme adaptée.

Une ouverture en septembre

Les travaux dureront environ six mois pour offrir un site, complètement relooké, à l'automne. Un accès différencié pour les particuliers et les professionnels, des boxes séparant branchages et tontes avec dépôt au sol et un sens de circulation bien établi faciliteront l'apport des déchets végétaux sur le site vertonnois. Ce réaménagement s'accompagne d'un bel effort financier de la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois qui y consacre une enveloppe de 1 350 000 euros. Durant toute la durée du chantier, une plateforme provisoire est aménagée à l'entrée du site pour permettre l'ouverture de la plateforme aux jours et horaires habituels.

BIENTÔT

Le dispositif CLIINK® arrive sur notre territoire

Le principe est simple. Chaque fois que vous déposerez une bouteille ou un bocal en verre dans une colonne équipée du dispositif Cliink® vous accumulerez des points sur une carte ou via une application. Ces points donneront droit à des offres chez les commerçants partenaires (une centaine), installés sur le territoire de la CA2BM. Quelques 240 colonnes d'apport volontaire mobile seront équipées sur l'ensemble des 46 communes de la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois. La mise en service de ce système, qui récompensera les usagers vertueux en matière de tri du verre, est prévue pour le mois de septembre. Nous ne manquons pas de communiquer plus en détails sur ce dispositif, le moment venu.





LES BONNES IDÉES SORTIES DE L'ÉTÉ !

Rock en Stock

Vous avez envie de vous défouler au rythme des guitares dans une ambiance survoltée ? Alors le festival Rock en Stock est fait pour vous ! N'attendez plus pour réserver vos places pour l'un des festivals les plus incontournables du Montreuillois les 29 et 30 juillet prochain.

Renseignements : www.rockenstock.fr

Les Misérables – 25^e édition

Des costumes hauts en couleurs, des décors plus vrais que nature, une mise en scène soignée... Après 2 ans d'absence, le son et lumière Les Misérables signe son grand retour ! Et si on est bien sûr d'une chose, c'est que les plus de 500 bénévoles qui participent à l'événement ont drôlement hâte de vous accueillir ! Alors rendez-vous les 29, 30, 31 juillet et les 1^{er}, 5, 6, 7 et 8 août 2022 !

Renseignements : www.lesmiserables-montreuil.com

Les Malins Plaisirs – 30^e édition

Assister au festival des Malins Plaisirs, c'est se laisser porter un instant dans une parenthèse hors du temps où règnent la poésie, parfois la drôlerie, souvent l'inattendu et toujours l'émotion, etc. Et cette année 2022 rime avec... Molière ! On vous donne donc d'ores et déjà rendez-vous du 11 au 20 août.

Renseignements : lesmalinsplaisirs.com

Bluesin'(a)out – 14^e édition

Rendez-vous au cœur de l'été, le 19 et 20 août dans l'incroyable site de la Chartreuse de Neuville-sous-Montreuil pour vivre le célèbre festival Bluesin'(a)out. L'occasion parfaite de ressentir la musique au son des instruments de têtes d'affiches à la renommée internationale.

Renseignements : www.destinationcotedopale.com/agenda/festival-bluesinaout-2022

À LA (RE)DÉCOUVERTE DU MONTREUILLOIS...

Comme chaque année, l'Office de Tourisme du Montreuillois en Côte d'Opale vous a concocté une programmation d'animations et de visites guidées tout au long de l'été. Alors à vos agendas !

Les grandes balades

Karine, guide passionnée d'histoire locale et Fabien, guide nature du Conservatoire des Espaces Naturels vous emmènent à la découverte des plus beaux sentiers de randonnées du territoire.

MARDI 26 JUILLET - 9H30

Grande balade sur le sentier du Mont Hullin | Sorrus | 6km | 2h30.

JEUDI 4 AOÛT - 18H30

Grande balade à la découverte des trésors cachés | Montreuil-sur-Mer | 4km | 3h.

MERCREDI 7 SEPTEMBRE - 10H

Grande balade, la Canche dans tous ses états | Montreuil-sur-Mer | 14km | 4h.

Réservation obligatoire : Office de Tourisme du Montreuillois en Côte d'Opale : 03 21 06 04 27 ; accueil@destinationmontreuil.com | tarif plein 11€ ; tarif réduit 7€ ; gratuit moins de 6 ans | Animé par le CEN et le service d'Animation et de Valorisation du Patrimoine de l'OTMCO.



À la découverte des stations balnéaires

Laissez-vous charmer par l'architecture des villas anciennes ou le bruit des vagues sur la digue et découvrez comment, d'un cordon dunaire inhabité, a surgi au début du XX^e siècle une station balnéaire au plan idéal et à la conception ambitieuse.

JEUDI 18 AOÛT - 10H30

L'émergence d'une station balnéaire | Merlimont-Plage.

VENDREDI 15 et 22 JUILLET, VENDREDI 12 AOÛT - 10H30

L'émergence d'une station balnéaire | Stella-Plage.

Réservation conseillée Bureau d'information touristique de Merlimont 03 21 94 32 90 ; contact@merlimont.fr | Bureau d'information touristique de Stella 03 21 09 04 32 ; contact@stella-plage.fr | Tarif plein 6€ ; tarif réduit 4€ | 1h30 | Animée par le service d'Animation et de Valorisation du Patrimoine de l'OTMCO.



Les insolites

Suivre une visite guidée c'est aussi découvrir des lieux d'exceptions comme vous ne les avez jamais vu. Cela vous tente ? Parfait ! Nos guides vous réservent quelques surprises...

MERCREDI 27 JUILLET - 14H30

Demeure en campagne : la résidence de la Houplière | Lépine | 0h45 | Tarif plein 5€ ; tarif réduit 3€.

JEUDI 28 JUILLET et JEUDI 25 AOÛT - 18H

Les fortifications secrètes | Montreuil-sur-Mer | 1h30 | Tarif plein 6€, tarif réduit 4€.

VENDREDI 29 JUILLET, LUNDI 1^{er}, VENDREDI 5, LUNDI 8 AOÛT - 14H30

Dans les pas de Victor Hugo | Montreuil-sur-Mer | 1h30 | Tarif plein 6€, tarif réduit 4€.

Réservation conseillée à la Maison du Tourisme et du Patrimoine à Montreuil-sur-Mer 03 21 06 04 27 ; accueil@destinationmontreuil.com | Animée par le service d'Animation et de Valorisation du Patrimoine de l'OTMCO.



DECouvrez LA PROGRAMMATION COMPLÈTE SUR
WWW.DESTINATIONMONTREUILLOISCOTEDOPE.FR

OTMco
Office de Tourisme du Montreuillois en Côte d'Opale



PIAM : 4 lettres pour des notes

Le PIAM (Pôle Intercommunal d'Apprentissage des Musiques), est un service itinérant de musiciens intervenant dans les écoles. Il n'est rattaché à aucun établissement d'enseignement artistique, c'est un service d'enseignement musical de la CA2BM.

Ses missions

Mener conjointement avec les enseignants des classes maternelles, élémentaires (priorité au cycle II) et des IME des interventions musicales, s'inscrivant dans le cadre du Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle. Sur la base de projets pédagogiques définis en début d'année scolaire, chaque classe bénéficie sur un semestre d'une quinzaine d'interventions (restitution comprise). Un bilan est effectué avec chaque enseignant à l'issue du projet.

Favoriser et organiser la rencontre des enfants avec le spectacle vivant. Chaque année, toutes les classes inscrites dans un projet musical assistent à un spectacle des JMF choisi par l'équipe du PIAM.

En lien avec le conseiller pédagogique en Musique de l'Éducation nationale, pour la formation des enseignants, priorité est donnée au langage à travers les comptines (plusieurs écoles d'Etaples étant classées en Réseau d'Éducation Prioritaire).

Travailler de concert avec les structures et les dispositifs culturels du territoire (CLEA, écoles de musique, musées, médiathèques, théâtre, cinéma, patrimoine...)

Ses atouts

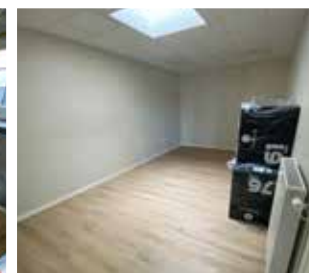
Trois musicien(ne)s intervenant(e)s, tou(te)s titulaires du DUMI (Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant) et à temps complet. Ayant chacun(e) une spécificité musicale différente, cela permet de répondre à un large champ de projets artistiques variés. Pour mener à bien ses missions, l'équipe dispose d'une salle équipée (bureaux, téléphones, ordinateurs connectés et copieur), d'un « instrumentarium » et de véhicules de services communautaires avec lesquels ils transportent quotidiennement le matériel sur les différents lieux d'intervention.

127

projets ont été menés en 2021 auprès de 27 établissements des circonscriptions d'Etaples et de Montreuil par 3 musiciens intervenants.



Reprise d'étanchéité



Création d'une petite salle d'activités



Nouvel aménagement de la salle fitness



Refonte des cabines



Pose de la nouvelle faïence

ENCORE UN PEU DE PATIENCE POUR LA PISCINE D'ÉCUIRES

Débutés en mars 2021, les travaux de rénovation de la piscine intercommunale d'Écuire sont entrés dans la phase finale. Les carreleurs sont actuellement à l'œuvre au niveau des deux bassins tandis que la partie vestiaires, espace fitness et sauna reçoit les dernières finitions. Rappelons que ce chantier avait pour objectif la réfection totale de l'étanchéité des deux bassins, le remplacement de l'ensemble des carrelages avec des faïences, l'extension de la zone fitness/bien-être, l'amélioration générale du traitement de l'eau et de l'air, la création d'une salle d'activité et d'un nouveau sauna. Cette piscine « new look » retrouvera ses nageurs et autres utilisateurs à l'issue des travaux. Encore un peu de patience, donc, avant de profiter de ce nouveau lieu.

1 625 892 €

le montant TTC de ce chantier pour offrir aux habitants de Montreuil-sur-Mer et ses alentours un magnifique lieu pour s'adonner aux joies de la natation et de la remise en forme.



Nouvel accès à l'espace bien-être



Création de vestiaires pour la zone bien-être/fitness



Nouveau sauna

L'Agglo pratique



Vous souhaitez nous contacter ?

- Par mail contact@ca2bm.fr
- Par téléphone **03 21 06 66 66**
- Par courrier : Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois
11-13, place Gambetta
62170 Montreuil-sur-Mer

NUMÉROS UTILES



Service Eau Potable

■ Pour les communes de Camiers, Cucq, Étaples-sur-Mer, Merlimont, du Touquet-Paris-Plage et de Verthon ont délégué l'exécution de leur service à Véolia Eau. Les abonnés de ces communes continuent à s'adresser à cette entreprise pour tous les problèmes concernant l'eau potable: administratif, facturation ou technique. **09 69 36 72 61**

- Zone Nord **03 91 17 00 07**
URGENCE **06 84 27 73 33**
- Zone Sud **03 21 89 90 20**
URGENCE **06 08 70 02 46**



Service Assainissement

- Site de CA2BM **03 21 84 64 71**
- Numéro vidange fosse

0 805 297 930 Service & appel gratuits

- URGENCE ASSAINISSEMENT
Vous pouvez contacter le délégataire de la gestion de l'assainissement **09 69 36 72 61**
24/24H - 7/7J (appel non surtaxé)



Services ADS Application du Droit des Sols

- Berck-sur-Mer
459, rue de l'Impératrice
03 21 89 90 13
adsberck@ca2bm.fr
- Montreuil-sur-Mer (Écuire)
rue de Paris
03 21 90 94 66
adsmontreuil@ca2bm.fr

Point Justice

- Berck-sur-Mer
Cottage des Dunes
Rond-Point du Cottage
03 21 89 90 41

- Étaples-sur-Mer
Local Regain - Résidence
Bretagne - Rue Neuve
03 21 89 67 30



Relais Petite Enfance

- Écuire
319, Rue de la Mairie
rpe@ca2bm.fr
03 21 90 94 44



Déchets

- Déchets
0 800 880 695 Service & appel gratuits

- Encombrants
0 800 009 935 Service & appel gratuits



Suivez notre actu

www.ca2bm.fr

@CA2BM

@CA_2BM